

COPEAUX DE MAGNESIUM

CAS 7439-95-4

UN 1869 cl. 4.1 F3 III

CONSIGNE DE SECURITE GENERALE



- Eviter la proximité de tout point chaud ou susceptible de présenter un risque d'incendie. **NE PAS FUMER.**



- Moyen d'extinction : extincteur de classe D, pour feu de métaux, ciment, sable sec ou sel. **NE JAMAIS UTILISER D'EAU.**



TRES INFLAMMABLE

MANUTENTION / STOCKAGE

- Eviter les chocs violents.
- Eviter les chutes de fûts.
- Ne pas stocker dans un local pourvu de Sprinkler.
- Ne pas stocker à proximité d'autres matières dangereuses pouvant réagir avec le magnésium ou être la cause d'un incendie pouvant s'étendre au magnésium.
- Toujours déplacer les fûts avec précaution et fermés.
- Conserver les fûts fermés et à l'abri de l'humidité dans leur emballage d'origine.

EXPLOITATION

- Eviter absolument qu'une source de feu ne tombe accidentellement dans le fût ou n'entre en contact avec le magnésium. Sources de feu: étincelles, cigarettes, éléments chauffants...
- Eviter de faire de la poussière en déchargeant / manipulant les fûts - danger d'explosion. Si accumulation d'une certaine quantité au sol, balayer en douceur avec un balai à crin. Ne jamais aspirer.
- Eviter toute possibilité de contact, même accidentel, entre le magnésium et l'eau, les acides et les solvants.
- Ne pas laisser les fûts inutilement ouverts. Eviter le surstockage.
- Utiliser les outils en matière conductrice ne produisant pas d'étincelles (Aluminium- laiton).

Cette liste est non exhaustive, ne pouvant couvrir la totalité des cas qui peuvent se présenter. Elle est produite à titre strictement informatif et en aucun cas la responsabilité de MINMET FINANCING COMPANY ne peut être engagée.

Pour plus d'info : NFPA 480 (norme américaine) "Storage, handling and processing of Mg solids and powders, Ed. 1993